

Multiculturalisme

Toutes les fois que j'ai parlé de la consultation qu'il y avait entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial du Manitoba au sujet de ce genre de programmes, on m'a assuré qu'elle se résumait à peu de chose, si toutefois elle existait. Le ministre chargé de ces programmes, l'ancien secrétaire d'État, est venu à Winnipeg une ou deux fois et a rendu une visite de courtoisie à son homologue manitobain, mais il n'y eut aucune...

M. Haidasz: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Peut-être serait-il utile au député que je lui dise que j'ai rencontré l'honorable M. Desjardins une fois lors d'une visite à Winnipeg du même que l'une de ses principaux conseillers, M. Cecil Senchyshyn, en plusieurs occasions.

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, j'accepte ce que le ministre vient de dire et cela confirme tout simplement mes propos. Le ministre ne détient son portefeuille actuel que depuis relativement peu de temps, et je dis que jusqu'à sa nomination, le gouvernement fédéral et ses fonctionnaires chargés de la mise en œuvre du programme n'ont eu aucune consultation avec les provinces. Je ne parle pas seulement d'une réunion entre ministres mais d'entretiens détaillés entre des fonctionnaires du ministère fédéral chargé de ce travail et leurs homologues provinciaux partout au Canada. Les discussions de ce genre sont nécessaires pour en arriver à une coordination raisonnable qui permette à ces programmes de fonctionner.

Le ministre a parlé avec beaucoup de fierté de la formation de son comité consultatif, et je tiens à le féliciter à cet égard. Mais je ferai encore une fois remarquer que l'on a perdu près d'une année et demie. Il n'était pas nécessaire d'attendre tout ce temps avant de constituer un comité qui soit représentatif de la plupart des groupes ethniques importants afin de pouvoir entamer le genre de consultation qui s'impose si l'on veut que le programme soit utile. Mais enfin, mieux vaut tard que jamais.

Les députés de ce côté-ci de la Chambre ont critiqué le gouvernement parce qu'après avoir, semble-t-il, adopté avec enthousiasme les recommandations du tome 4 du rapport de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme il y a un an et demi, le premier ministre et son gouvernement ont pris tout ce temps pour accomplir les choses les plus élémentaires et les plus fondamentales qu'il fallait faire si l'on voulait que ce programme ne fût pas ce que le député d'Athabasca (M. Yewchuk) a dit qu'il était. Je suis d'accord avec lui pour dire que dans une large mesure le programme a jusqu'à maintenant été purement symbolique.

Ceux d'entre nous qui représentent des circonscriptions dont la majorité de la population n'est ni anglaise ni française, ne peuvent être blâmés pour avoir senti que, jusqu'à maintenant, les subventions ont été accordées dans une très large mesure non pas parce qu'il fallait répondre à un besoin, ou parce que tel organisme pouvait faire le meilleur travail ou le méritait davantage, mais davantage en raison de considérations politiques. Je ne dis pas que nous ayons raison de le croire, mais je dis que jusqu'à ce que le gouvernement fasse ce qu'il a fait récemment, jusqu'à ce qu'il forme un comité consultatif vraiment représentatif chargé de mener d'utiles consultations avec les provinces, et accorde un budget qui commence à répondre aux besoins pour cette année et pour l'année prochaine, nous qui critiquions le gouvernement tant en Chambre qu'à l'extérieur ne pouvions être blâmés pour avoir estimé que le programme était, comme je l'ai dit, purement symbolique dans une large mesure.

[M. Orlikow.]

M. Prud'homme: Le député me permettrait-il de lui poser une question?

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, je veux bien que le député me pose une question, mais il ne me reste que quelques minutes. Si la Chambre consent à lui donner le temps de le faire quand j'aurai terminé, je serai très heureux de répondre à sa question.

• (1630)

J'ajouterai que nous espérons pouvoir dire que le gouvernement a enfin adopté l'orientation que nous aurions aimé lui voir adopter il y a un an et demi. Nous espérons que le comité consultatif sera investi d'un pouvoir réel et que les consultations avec les provinces seront fructueuses. Nous espérons que si le gouvernement constate que les 10 millions de dollars ne suffisent pas, il accordera d'autres crédits. Le ministre peut être certain que nous ne l'accuserons pas de gaspiller l'argent des contribuables, mais qu'il aura notre soutien lorsqu'il demandera les crédits suffisants pour mettre en œuvre le politique dont le gouvernement a adopté le principe et que nous appuyons avec enthousiasme.

M. l'Orateur adjoint: Le député de Saint-Denis (M. Prud'homme) désire-t-il poser une question?

M. Prud'homme: Oui, monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au député.

M. l'Orateur adjoint: Comme le député avait terminé ses observations dans le délai prescrit de 20 minutes le député ne pourra poser sa question que s'il obtient le consentement de la Chambre. La Chambre accorde-t-elle son consentement?

Des voix: D'accord.

M. Prud'homme: Ma question ne donnera pas lieu à une controverse, monsieur l'Orateur; elle ne servira qu'à éclairer la Chambre. Le député sait-il combien la création du comité consultatif multiculturel a coûté de temps et d'efforts? A-t-il une idée de la multiplicité des consultations qui doivent avoir lieu dans toutes les provinces? A moins que le gouvernement ne nomme quelqu'un, ce qu'il pourrait faire très rapidement, le député se rend-il compte des difficultés qu'il faudra surmonter pour consulter tous les groupes ethniques des différentes provinces canadiennes, et du temps qu'il faudra y mettre si l'on veut obtenir un bon résultat?

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, si le député qui a posé la question venait d'une région plus proche du Manitoba que la sienne, il comprendrait l'inutilité de poser ce genre de question à un membre d'un parti qui représente le nord de Winnipeg. Ma circonscription est comme une Organisation des Nations Unies en miniature, et s'il y a un député qui soit au courant des difficultés et complications des groupes ethniques de notre pays, je tiens à assurer le député que c'est moi.

M. Prud'homme: On parle 17 langues dans ma circonscription.

M. Orlikow: J'imagine qu'il serait plus facile de nommer un comité consultatif de ce genre lorsque les groupes ethniques sont bien organisés et représentés par de nombreuses organisations, que d'établir un programme d'initiatives locales ou de Perspectives-Jeunesse. Nous avons dépensé des sommes beaucoup plus importantes pour cela,